



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Dijon le 21 décembre 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Fermeture exceptionnelle de certains services de l'État en cette période de fêtes

Afin que les usagers puissent effectuer leurs démarches administratives en temps utile, vous trouverez ci-après la liste des services de l'État en Côte-d'Or fermés exceptionnellement en cette période de fêtes :

#### Les 26 décembre 2023 et 2 janvier 2024 :

- Préfecture
- Sous-préfecture de Beaune
- Sous-préfecture de Montbard
- France Services Montbard
- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)
- Direction de la protection des populations (DDPP)

#### Le 26 décembre 2023 :

- Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

#### Du 26 au 29 décembre 2023

- Rectorat de l'Académie de Dijon et services départemental de l'Éducation nationale

#### Les 2 et 3 janvier 2024

- Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement (SPFE) de la direction des finances publiques

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04  
53, rue de la Préfecture  
21 000 DIJON

[www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr)  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la  
communication interministérielle

